

Day	Min	Max
MER 24	2	2,4
JEU 25	6	1,1
VEN 26	8	2,8
SAM 27	8	13,9
DIM 28	6	12,5
LUN 29	9	10,5

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Vers de la grappe**
- **Divers**

Stades phénologiques

Avec la chute des températures les stades ont peu évolué cette semaine.

Le stade "boutons floraux agglomérés" est majoritaire. Le nombre de feuilles s'échelonne de "4 à 5 feuilles étalées" à "8 à 9 feuilles étalées" pour les situations les plus précoces.

Gamay, "boutons floraux agglomérés", sur le secteur de Lisle /Tarn



DONNEES METEOROLOGIQUES

L'épisode de gel de ces derniers jours a engendré de nombreux dégâts, quatre jours se sont succédés. Les gelées les plus sévères ont eu lieu vendredi matin. Suite au dernier état des lieux réalisé mardi matin, les gelées blanches ont surtout impacté le bas des coteaux, les parcelles en bord de cours d'eau et les plantiers. La présence d'herbe sous le rang a été un facteur aggravant, ainsi que les couverts végétaux développés, arrivant à proximité des pousses. Le secteur de Lavaur a été fortement touché.

La particularité de cet épisode de gel est qu'il intervient sur des vignes qui ont atteint le stade "boutons floraux agglomérés", un stade observé habituellement vers le 10 mai.

Le cumul de pluie de la semaine passée est compris entre 4 et 9 mm. Pour les jours à venir les températures devraient remonter et des pluies sont annoncées pour la fin de la semaine.



BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Analyse de risque :

La période de risque est en cours.

Des contaminations ont pu avoir lieu suite aux pluies de la semaine dernière.

Attention, les pluies annoncées en fin de semaine peuvent engendrer des contaminations.

Préconisations

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, intervenez avant la pluie. Soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs de risque (taille rase et dégâts en 2023).

* **Polyram DF, Lutiram, métirame Zn**, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max).
Attention dernière année d'utilisation

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Intervenez avant la pluie annoncée, des contaminations sont possibles.

MILDIU

Analyse de risque

Modélisation :

Le 15 et 16 avril, des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées sur le secteur de Gaillac.

La maturité de la masse des oeufs est maintenant atteinte, un cumul de 20 mm est nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques.

Les symptômes issus des contaminations pré-épidémiques du 9 avril (secteur de Senouillac) devraient être visibles vers le 5 mai.

Préconisations

Des pluies sont annoncées en fin de semaine. Si les cumuls sont suffisants, des contaminations épidémiques sont possibles. Surveillez l'évolution des prévisions météo et traitez avant la pluie si nécessaire.

Produits de contact:

* **Bouillie bordelaise RSR NC**, cuivre
3,75kg/ha (5 applications maximum)

* **Lutiram, Polyram DF**, métirame de zinc,
2kg/ha (3 applications max). **Attention dernière année d'utilisation**

* **Ventaro, Amaline flow**, zoxamide/cuivre,
2,8 L/ha (2 applications max)

Produits systémiques:

* **Mildicut**, dissodium phosphonate
/cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)

* **Profiler**, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha
(1 application max), **CMR**

* **Ampexio**, 0,5kg/ha,
mandipropamide+zoxamide (1 application max)

* **Mikal Flash**, 4kg/ha, fosétyl al + folpel, (3
applications max), **CMR**

* **Redeli**, phosphonate de disodium,
2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle

* **LBG01F34**, phosphonate de potassium,
4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle

Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

20 mm sont nécessaires pour engendrer des contaminations épidémiques.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est observé au vignoble.

Analyse de risque :

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.

* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,5L/ha,
(3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2
applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**,
cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications
max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine,
0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir


Protégez uniquement les parcelles sensibles


MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

LE TRAVAIL DU SOL : présentation du travail issu du groupe 30000: Phyt'ECO3


TRAVAIL DU SOL













QUEL ITINÉRAIRE POUR UNE GESTION OPTIMALE DE L'HERBE ?





EN VIDÉO



 	<p>Rapidité de passage. Utilisation possible dans l'urgence. Décompacte le sol avant un passage d'intercep. Tendance à butter nettoyage plus grossier autour du cep.</p>	
	<p>En rattrapage. Sort vraiment l'herbe. Tendance à butter nettoyage plus grossier autour du cep.</p>	 
 	<p>Epamprage. Efficace autour des souches. Utilisation dans les parcelles en pente/dévers Passage indépendant des conditions de sol. Efficacité de courte durée. Projections de cailloux. Usure.</p>	
	<p>Efficacité si fait dans de bonnes conditions. Lenteur du passage. Déplacement de terre en dévers. Tuteurs sur jeunes plants. Créneau de passage limité dans le temps.</p>	 

IL FAUT AVOIR DIFFÉRENTS OUTILS ET DIFFÉRENTS PORTE-OUTILS ET S'ADAPTER EN FONCTION DU SOL, DE L'HERBE ET DU CLIMAT DE L'ANNÉE

Exemple d'itinéraire mis en place par les viticulteurs du groupe "PHYT'ECO3":

- La campagne démarre avec un passage de disques émotteurs au mois de mars. (le viticulteur peut aussi faire un passage d'interceps en février, afin d'émietter le sol et faire un premier nettoyage, avant le passage des disques émotteurs).
- La saison se poursuit avec 2 à 3 passages d'interceps.
- A l'automne, un autre passage de disques émotteurs permettra de butter la terre avant l'hiver.

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : malgré les températures fraîches, le vol se poursuit. Selon le modèle les pontes devraient être visibles.



Pontes d'eudemis

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudemis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

DIVERS

Erinose :

Les symptômes sont toujours présents.

Erinose sur jeunes feuilles



Prochain bulletin le 30 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

